À VOUS L'AIN-FO !

N°1/2018 - fo.ddfip01@dgfip.finances.gouv.fr

FO DGFiP NOS DIFFÉRENCES ≠ FONT LA DIFFÉRENCE

CTL des 25 juin et 12 juillet 2018

Au menu de ces deux réunions des fusions de trésoreries, le transfert de l'impôt des trésoreries vers les SIP et l'ajustement du périmètre des trésoreries avec le périmètre de l'intercommunalité.

Nous dénonçons le fait de ne pouvoir évoquer les transferts d'emplois en même temps que les transferts de compétences. *La vie des agents est-elle moins importante que les structures qui les abritent ?*

Ces nouvelles restructurations, fermetures des Centres des Finances publiques de Miribel et Meximieux, ne sont pas anodines : seules deux trésoreries mixtes existeront au 01/01/2019 (Gex et Hauteville) et les intercommunalités redéfiniront le maillage Aindinois de la DGFIP. En résumé, la gestion publique se spécialise pour mieux quitter le giron de la DGFIP (agence comptable) ou se centraliser (pôles régionaux ou nationaux) !

Quel sera le paysage de la DGFIP dans l'Ain ? Les clés sont données à M. Freville.
En effet, M. Darmanin a demandé à chaque Directeur de lui transmettre ses propositions au cours du mois de septembre 2018.
Notre Directeur a évoqué la notion de bassin de vie pour déterminer les futures implantations sans plus de précisions. Nos interrogations ont porté sur les fermetures de nouvelles trésoreries à brève échéance : le Directeur répondant par le déploiement du travail à distance (Hauteville en soutient à la Paierie) et le télé-travail. Mais l'inquiétude légitime demeure dans de nombreuses structures (SIP-SIE, CDIF, SPF, CFP de Pont d'Ain, Montrevel, Hauteville, Thoissey,…).

Les agents s'expriment en CTL

Des agents de structures récentes, SPFE (Service de Publicité Foncière et de l'Enregistrement) et TPH (trésorerie principale hospitalière), ont participé au CTL. Ils ont souhaité alerter la Direction sur leurs conditions de travail notamment l'inadéquation entre leurs charges travail et leurs effectifs réels. Cela corrobore les termes de notre déclaration liminaire (cf version intégrale au verso) qui dénonce le malaise existant dans ces nouvelles structures. Phénomène d'autant plus inquiétant puisque ces nouvelles structures qui préfigurent le maillage territorial à venir étaient sensées améliorer le quotidien des agents et la qualité de service… cela prouve que, sans moyen, la réforme n'a pas de sens au-delà de l'aspect budgétaire !

Bercy en mode Facebook

Le discours du 11 juillet 2018 de M. Darmanin confirme la création d'agences comptables, la création d'un site de recouvrement unique et une redéfinition du maillage territorial de la Dgfip.

Il a souhaité fixer la feuille de route du gouvernement : périmètre des missions, moyens alloués et enfin effectifs...
Sur ce dernier point il prononce à 4 reprises les termes « *accompagnement social* » des agents.
A ce titre, il évoque un plan de départ volontaire et des propositions en terme « *de rémunération, de politique du logement, de transport, de garde d'enfants ou de rapprochement de conjoint qu'il faudrait envisager pour réussir avec nos agents cette belle ambition collective* ».
Néanmoins l'impact sur notre réseau reste flou.

A nous d'être actifs et vigilants sur chacun des points abordés par le ministre et qui concerneront nos conditions de travail et notre quotidien.

SYNDICAT NATIONAL DES FINANCES PUBLIQUES
FO DGFiP
fo.ddfip01@dgfip.finances.gouv.fr

Déclaration liminaire
CTL du 12/07/2018

Monsieur le Président,

Aujourd'hui par la venue d'experts et de leurs témoignages, nous souhaitons vous alerter sur les difficultés rencontrées par l'ensemble des services de notre Direction et du mécontentement grandissant des agents (tous grades confondus). La venue de collègues de services récemment créés est symptomatique, ces services sensés améliorer les conditions de travail et le service rendu ne sont qu'un leurre.
Les effectifs ne sont pas à la hauteur des enjeux et ceci nous ne cessons de le répéter.

Paradoxalement lors de son discours d'hier, notre ministre M. Darmanin annonce l'externalisation de nos missions (accueil, paiement dématérialisé, création d'agence comptable, création d'un centre de recouvrement unique, suppressions de certaines taxes notamment la TH, …) et la mise en place d'un plan social évoquant « l'accompagnement social des agents, qui pourraient voir dans ces relocalisations une grande opportunité de changement de vie ».

Il y a un décalage entre la réalité du terrain et le discours de M. Darmanin. A-t-il réellement connaissance de l'ensemble de nos missions et se soucie-t-il des impacts anxiogènes sur ses agents ?

Comment peut-on réduire les nombreuses missions de la Dgfip à l'encaissement en numéraire de la taxe d'habitation et à l'accueil du public !

A la manière de sa sortie sur les comptables publics, « un con avec une table et la chaise payée par l'État », ce discours apparaît une nouvelle fois comme une provocation pour les personnels.

Monsieur le Directeur, il n'est pas trop tard pour réagir : des Généraux avaient brandi la menace d'une démission collective en cas de nouveau tour de vis budgétaire dans leur ministère en 2014. Aujourd'hui pourquoi ne pas imaginer une telle levée de bouclier à la DGFIP.

Vos représentants FO en CTL :
Michèle VION
Frédéric REFOUVELET
Brigitte NOUGUIER
Laurent DAUJAT